

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSOCIATION OCAPIAT
153, rue de la Pompe
75116 PARIS

ASSOCIATION OCAPIAT

Siège social : 153, rue de la Pompe - 75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux administrateurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OCAPIAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément au plan comptable applicable aux organismes paritaires de la formation professionnelle, l'association OCAPAT constitue des charges à payer pour engagement de financement de formation diminué des annulations probables telles que décrits dans le paragraphe « Règle de rattachement des dépenses et des engagements de formation » de la note 4.4 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association pour le calcul des charges à payer. Nous avons notamment examiné, sur la base des éléments disponibles à la date de nos contrôles, les modalités de détermination des taux d'annulation d'engagement utilisés.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
NSK AUDIT



Manuel Navarro

OCAPIAT

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023

Sommaire

BILAN	4
ACTIF	4
PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT	6
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	7
1. ACTIVITES DE L'ENTITE	7
1.1. OBJET SOCIAL	7
1.2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES	7
1.3. MOYENS MIS EN ŒUVRE	8
2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE - ACTIVITE OPCO	9
2.1. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS POUR LA PERIODE 2023-2025	9
2.2. DOTATION FRANCE COMPETENCES	10
2.3. COLLECTE DIFFEREE DES CONTRIBUTIONS LEGALES 2021 ET ANTERIEURES	10
2.4. ALTERNANCE - PEREQUATION OBTENUE DE FRANCE COMPETENCES	11
2.5. SECTION PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES (PDC)	11
2.6. EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	12
3. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE – ACTIVITE FAF TNS PECHE	13
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	14
4.1. PRINCIPES GENERAUX	14
4.2. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DE LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES	14
4.3. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT	15
4.4. REGLES DE RATTACHEMENT DES DEPENSES ET DES ENGAGEMENTS DE FORMATION	15
4.5. FRAIS DE MISSION	16
4.6. EXCEDENTS DE TRESORERIE	16
4.7. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	17
4.8. CREANCES	18
4.9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	18
4.10. PRODUITS A RECEVOIR	18
4.11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18
4.12. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18
DETAIL DES COMPTES	20
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	20
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	22
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	24
NOTES SUR LE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FORMATION	25

AUTRES INFORMATIONS HORS BILAN	33
ETATS FINANCIERS PAR DISPOSITIF	34
PDC.....	34
ALTERNANCE	37
CPF.....	40
VERSEMENTS CONVENTIONNELS.....	43
VERSEMENTS VOLONTAIRES.....	46
TNS	49
FONCTIONNEMENT	52
CIF.....	55
CIF-CDD	58
.....	60
FRANCE COMPETENCES	61

BILAN**ACTIF**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	4 542 630	4 210 842	331 787	961 665
Immobilisations Corporelles	56 241 518	27 760 154	28 481 364	30 563 875
Immobilisations Financières	147 110	-	147 110	130 042
TOTAL (I)	60 931 258	31 970 997	28 960 261	31 655 583
Actif circulant				
France Compétences	667 058 811		667 058 811	648 926 384
Créances sur subventions	28 709 845	6 667 304	22 042 541	21 666 116
Adhérents et comptes rattachés	82 391 611		82 391 611	84 854 908
Autres créances	30 348 060		30 348 060	45 666 851
Valeurs mobilières de placement	113 858 098		113 858 098	135 339 758
Disponibilités	89 356 034		89 356 034	401 234 019
Comptes de liaison	-		-	-
TOTAL (II)	1 011 722 459	6 667 304	1 005 055 155	1 337 688 036
Charges constatés d'avance (III)	395 548	-	395 548	650 342
TOTAL ACTIF (I + II+III)	1 073 049 265	38 638 301	1 034 410 964	1 369 993 961

BILAN**PASSIF**

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	130 166 291	160 621 111
Résultat	-1 448 668	-30 454 821
TOTAL (I)	128 717 623	130 166 291
Fonds Dédiés	16 643 534	12 066 995
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	3 210 845	3 284 202
Provisions pour charges	2 050 895	2 009 559
TOTAL (II)	5 261 740	5 293 761
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	48 090 866	383 974 026
France Compétences	4 983 230	4 996 758
Charges à payer pour EFF	782 456 070	778 841 176
Dettes fournisseurs	1 527 717	1 114 971
Dettes fiscales et sociales	20 831 906	30 265 106
Autres dettes	16 261 739	11 679 604
Comptes de liaison	-	-
TOTAL (III)	874 151 527	1 210 871 641
Produits constatés d'avance (IV)	9 636 540	11 595 273
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	1 034 410 964	1 369 993 961

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	882 026	7 890 821
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	239 094 859	229 219 875
- Au titre de la Péréquation	479 849 492	466 022 495
. Contributions supplémentaires	210 415 855	226 869 537
. Subventions de formation	15 246 594	7 085 791
. Utilisations des fonds dédiés	10 258 692	21 401 536
. Autres produits de formation	6 373 143	2 230 623
Total des produits de formation	962 120 661	960 720 678
Charges de formation		
. Charges de formation	903 404 517	932 389 881
. Transfert France Compétence au titres des disponibilités Excédentaires	105 551	455 332
. Reports en fonds dédiés	14 733 517	10 258 692
. Autres charges de formation	6 909 762	8 361 631
Total des charges de formation	925 153 346	951 465 537
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	36 967 314	9 255 141
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	1 997 824	1 017 511
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	656 241	347 089
. Utilisations des fonds dédiés	1 808 303	3 004 384
. Autres produits	18 137	4 033
Total des produits de fonctionnement	4 480 505	4 373 017
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	203 884	312 830
. Services extérieurs	14 607 610	13 565 230
. Impôts et taxes	477 280	469 274
. Charges de personnel	23 591 866	24 413 822
. Dotations aux amortissements et provisions	4 378 316	3 772 179
. Reports en fonds dédiés	1 910 018	1 808 303
. Autres charges	47	83 472
Total des charges de fonctionnement	45 169 019	44 425 109
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-40 688 515	-40 052 092
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-3 721 200	-30 796 951
Produits financiers	3 058 920	210 157
Charges financières	3 000	40 299
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	3 055 920	169 858
Produits exceptionnels	46 042	1 413 580
Charges exceptionnelles	104 824	1 241 308
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-58 782	172 272
Impôts sur les Bénéfices	724 605	
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-1 448 668	-30 454 821

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OCAPIAT

153, rue de la Pompe - CS 60742
75179 PARIS

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan est de 1 034 410 964 €uros.

Le résultat net comptable est un déficit net de 1 448 668 €uros.

1. ACTIVITES DE L'ENTITE

1.1. OBJET SOCIAL

OCAPIAT assure les missions définies par les dispositions légales et réglementaires pour les opérateurs de compétences. Plus largement, OCAPIAT intervient dans le périmètre des Conventions Collectives qui l'ont désigné, tel que prévu par l'accord relatif à sa constitution.

OCAPIAT assure aussi les missions définies par les dispositions légales et réglementaires pour les Fonds d'Assurance-Formation de non-salariés des employeurs et travailleurs indépendants pour le secteur de la pêche maritime et des cultures marines.

En outre, OCAPIAT met à disposition des entreprises et des salariés les informations utiles au développement des compétences, à l'orientation et l'élaboration des projets professionnels, conformément aux orientations définies par les Commissions Paritaires de branche.

OCAPIAT travaille aussi aux cotés des branches professionnelles afin de leur apporter, notamment, un appui technique.

1.2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

OCAPIAT a été agréé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement :

- Du Plan de Développement des Compétences au bénéfice des entreprises de moins de cinquante salariés,
- De l'Alternance,
- Des contributions supplémentaires (conventionnelles et volontaires),
- Des travailleurs indépendants et des employeurs de la pêche maritime et des cultures marines.

Le champ couvert par OCAPIAT est le territoire métropolitain ainsi que les Départements et Régions d'Outre-Mer et Territoires ultramarins.

En complément de la gestion des fonds, OCAPIAT propose à ses adhérents un ensemble de services pour les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers (veille réglementaire, informations, offres de formation, outils méthodologiques, supports de communication...).

1.3. MOYENS MIS EN ŒUVRE

OCAPIAT assure :

- La promotion des métiers des branches adhérentes à OCAPIAT pour répondre aux besoins de recrutement,
- L'information des entreprises, des salariés, des demandeurs d'emploi et des jeunes sur les dispositifs existants,
- L'anticipation de l'évolution des emplois et qualifications, notamment l'impact des transitions numériques, énergétiques et écologiques,
- Le conseil des entreprises au plus près du terrain pour apporter des réponses individualisées,
- Le financement de l'Alternance, du Plan de Développement des Compétences et des actions d'accompagnement des entreprises et des branches.

2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE - ACTIVITE OPCO

2.1. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS POUR LA PERIODE 2023-2025

La réglementation (art. L. 6332-2 du Code du travail) implique la signature entre les OPCO et l'Etat d'une convention triennale d'objectifs et de moyens (COM). Cette convention détermine les modalités de financement, le cadre d'action ainsi que les objectifs et les résultats attendus de l'opérateur de compétences. Après une première convention conclue entre OCAPIAT et le Ministère du Travail, pour la période 2020-2022, une seconde convention a été signée en 2023 couvrant la période 2023-2025. Les frais de fonctionnement des OPCO sont constitués de deux types de frais : d'une part, les frais de gestion et d'autre part, les frais d'information et de missions.

Frais de gestion :

- Frais de gestion administrative des dossiers de formation,
- Frais de déplacement des instances,

Frais d'information et de missions :

- Accompagnement des branches pour le développement de l'alternance et la mise en œuvre des conventions de coopérations,
- Appui technique aux branches pour la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation,
- Dépenses d'observatoire,
- Ingénierie de certification professionnelle, frais d'études ou de recherche intéressant la formation,
- Information-conseil, pilotage de projet et services de proximité pour les TPE/PME,
- Contrôle qualité des formations dispensées.

Les éléments de la COM tiennent compte entre autres :

- Des orientations stratégiques validées par le Conseil d'administration d'OCAPIAT,
- Du contexte budgétaire (concernant tant les reports à nouveau dont dispose l'OPCO que le niveau des ressources annuelles allouées notamment par FRANCE COMPETENCES),
- Des évolutions de l'offre de services, et des enjeux à venir pour OCAPIAT, ses branches professionnelles et entreprises adhérentes.

Indicateurs liés à des objectifs communs à tous les OPCO :

- Activité de l'OPCO en faveur de l'alternance,
- Activité de l'OPCO envers les TPE/PME,
- Recherche de cofinancements,
- Gestion administrative des dossiers,
- Accompagnement des entreprises à la transition écologique.

Indicateurs liés à des objectifs spécifiques à OCAPIAT :

- Accompagnement des CFA,
- Accompagnement des entreprises,
- Accompagnement des Branches Professionnelles,
- Activité de l'OPCO dans les territoires ultra-marins,
- Contrôle qualité de l'offre de formation.

S'agissant des moyens affectés aux activités de l'OPCO, la COM prévoit un plafond général du budget de fonctionnement par année en montant, ainsi qu'un plafonnement des frais de fonctionnement affectés à la section alternance. Elle prévoit aussi une modulation par année entre frais de gestion et frais d'information et de mission.

2.2. DOTATION FRANCE COMPETENCES

Depuis janvier 2022, avec le transfert de la collecte des contributions de formation à l'URSSAF et la MSA, les collectes sont reversées à FRANCE COMPETENCES qui alloue des enveloppes à différents acteurs en fonction de leurs rôles. Les OPCO se voient dotés par FRANCE COMPETENCES de 2 enveloppes :

- Une enveloppe pour financer les dispositifs de l'alternance,
- Une enveloppe pour financer le PDC -50,

En fin d'année N-1, FRANCE COMPETENCES porte à la connaissance des OPCO le montant des dotations prévisionnelles. Ces informations servent à établir les budgets de formation. Il effectue 4 versements : en avril, juillet, octobre de l'année N et en janvier de l'année N+1. Un ajustement est prévu en avril N+1 au moment de la dotation définitive.

Au titre de 2023, l'association OCAPIAT a été informée des dotations définitives suivantes :

- Pour le PDC, les versements sont de 44,8 M€ soit 20 % de plus que la dotation prévisionnelle ajustée communiquée en avril 2023 (37,3 M€),
- Pour l'alternance, les versements sont de 193,8 M€, soit 10,2 % de plus que la dotation prévisionnelle ajustée communiquée en avril 2023 (175,9 M€),

2.3. COLLECTE DIFFEREE DES CONTRIBUTIONS LEGALES 2021 ET ANTERIEURES

2.3.1. Modalités et niveau de la collecte légale différée

Le transfert de la collecte légale à l'URSSAF et la MSA ne concerne que les contributions calculées sur les salaires versés à compter de l'année 2022. Les versements complémentaires et/ou régularisations de collecte au titre des années 2021 et antérieures continuent d'être gérés par les OPCO.

Dans le cadre d'une convention signée en 2022, OCAPIAT continue de confier à la CCMSA, pour le secteur agricole, le recouvrement et la collecte des contributions au titre des années 2021 et antérieures.

En dehors de ce secteur agricole, OCAPIAT continue de gérer directement des versements complémentaires et/ou régularisations pour les autres secteurs de son périmètre.

En 2023, les versements totaux de collecte différée ont fortement été réduits par rapport à l'année 2022, passant de 7,8 M€ en 2022 à 0,9 M€ en 2023.

2.3.2. Régularisation par la MSA de la collecte CPF-CDD des années 2019 à 2021 liée aux salariés saisonniers

Le 7 février 2023, la CCMSA a informé OCAPIAT qu'elle aurait indument collecté puis remboursé aux adhérents d'OCAPIAT des contributions estimées, à ce jour, à 19,15 M€.

Parallèlement, ces contributions ont été reversées par la CCMSA à OCAPIAT. La CCMSA souhaiterait ainsi obtenir le remboursement par OCAPIAT du reversement opéré.

A la clôture 2022, la situation n'étant pas clarifiée entre les différentes parties, le Conseil d'Administration d'OCAPIAT (séance du 10 mai 2023) a considéré que le caractère probable ou certain du décaissement induit n'était pas avéré. En ce sens, ce montant constituait un passif éventuel qui n'avait pas à être comptabilisé au 31 décembre 2022.

Au moment de la clôture des comptes 2023, les entretiens entre l'administration, la CCMSA et OCAPIAT se poursuivent. Aucune décision n'ayant été confirmée, la position à la clôture 2022 consistant à ne pas comptabiliser de passif éventuel a été maintenue pour la clôture 2023.

2.4. ALTERNANCE - PEREQUATION OBTENUE DE FRANCE COMPETENCES

Au regard de la prévision annuelle d'activité de l'alternance 2023 et conformément au décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018, FRANCE COMPETENCES a accordé à OCAPIAT une enveloppe de 480,7 M€ au titre de la dotation en fonds de péréquation dont :

- 9,7 M€ au titre d'un complément 2022 par un courrier du 12 décembre 2023,
- 471 M€ au titre de 2023 par un courrier du 6 mai 2024.

Cette enveloppe s'ajoute à la dotation alternance de FRANCE COMPETENCES issue de la collecte versée par les entreprises du périmètre d'OCAPIAT.

La dotation en fonds de péréquation a été comptabilisée en produits à recevoir dans les comptes annuels, compte tenu des éléments constatés dans les comptes 2023.

2.5. SECTION PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES (PDC)

Compte tenu de la typologie des entreprises adhérentes à l'OPCO (98 % de TPE-PME), des orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration ainsi que des objectifs fixés dans la Convention d'Objectifs et de Moyens, la détermination des budgets de formation alloués en 2023 au titre de la section PDC a fait l'objet d'une attention toute particulière.

La dotation 2023 de FRANCE COMPETENCES s'élève à 44,8 M€. S'ajoutent à cette dotation les contributions perçues directement par OCAPIAT pour un montant de 355 K€.

Le Conseil d'Administration de septembre 2023 a pris la décision de financer les engagements non couverts de la section PDC par la section volontaire dans la limite :

- D'un montant correspondant à l'affectation totale de la collecte volontaire de l'offre de service Boost et Défi d'OCAPIAT,
- D'une affectation complémentaire plafonnée à 9,0 M€.

A la clôture 2023, pour équilibrer la section PDC-50, l'alimentation de la section PDC-50 via la section volontaire a été réalisée pour un montant de 26,1 M€ (dont 0,6 M€ d'affectation complémentaire).

La mobilisation de ces budgets a permis de soutenir les projets de formation des entreprises adhérentes de l'OPCO, de développer l'accès à la formation pour les salariés des TPE-PME.

2.6. EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Section CPF

L'article 4 du décret n° 2020-1739 du 29 décembre 2020 relatif au recouvrement et à la répartition des contributions dédiées au financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle définit que "les fonds propres disponibles de la section financière dédiée au Compte Personnel de Formation (CPF) à l'issue de l'exercice comptable de l'année 2019 qui ne sont pas affectés à la liquidation des opérations afférentes sont reportés dans la section financière dédiée à l'Alternance".

La récupération de la gestion du dispositif CPF par la Caisse des dépôts a démarré au cours du dernier trimestre 2019. Depuis le 1^{er} février 2020, les OPCO ne peuvent plus traiter les demandes mais continuent de payer les dossiers précédemment engagés. La section financière dédiée à la gestion de ce dispositif reste ouverte pour enregistrer ces derniers règlements.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, après le transfert vers la section alternance de 4,3 M€ de fonds CPF disponibles en 2021, un transfert complémentaire de 0,5 M€ a été réalisé à la clôture 2023.

Le solde de fonds CPF disponibles est conservé pour le règlement des derniers dossiers. Il donnera lieu, le cas échéant, à un nouveau transfert au bénéfice de la section alternance, dès la fin du traitement de l'ensemble des dossiers du dispositif et des régularisations de collecte CPF.

Sections CIF et CIF-CDD

L'article 2 du décret n° 2020 - 1434 du 24 novembre 2020 portant sur diverses dispositions relatives à la formation professionnelle expose que "les reports à nouveau constatés au 1^{er} janvier 2020 par les OPCO dans les sections financières relatives au financement du CIF sont versés à hauteur de 60 % à la section financière dédiée à l'Alternance avant le 25 novembre 2020". Le solde est versé au plus tard le 30 juin de l'année suivant le dénouement du dernier dossier.

L'extinction des dispositifs CIF-CDI et CIF-CDD conduit à transférer leurs fonds propres existants fin 2023 au dispositif de l'ALTERNANCE pour 2 M€ dont :

- -0,6 M€ pour le CIF-CDI,
- 2,6 M€ pour le CIF-CDD.

3. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE – ACTIVITE FAF TNS PECHE

OCAPIAT gère les fonds formation des travailleurs non-salariés des secteurs de la pêche maritime et des cultures marines.

Modalités de collecte et dotation France compétences

La collecte assurée par les URSSAF et la MSA est reversée à FRANCE COMPETENCES qui la répartit aux attributaires dont fait partie OCAPIAT. La collecte est réalisée auprès des travailleurs non-salariés par les URSSAF et MSA avec des rythmes qui peuvent être soit annuel, soit trimestriel, soit mensuel.

L'URSSAF effectue des versements à FRANCE COMPETENCES à un rythme trimestriel, et la CCMSA à un rythme annuel. Après calcul d'affectation des sommes collectées aux différents bénéficiaires, FRANCE COMPETENCES reverse trimestriellement la part collectée revenant à OCAPIAT.

Pour l'exercice 2023, le montant de la dotation FRANCE COMPETENCES atteint 490 K€, en légère baisse par rapport à l'année 2022 (512 K€).

Pilotage des disponibilités excédentaires

Le décret n° 2021-1916 du 30 décembre 2021 prévoit que les dispositions de l'article R. 6332-77-1 du Code du travail, qui fixent les règles applicables aux disponibilités dont un fonds d'assurance formation des non-salariés peut disposer, seront applicables à la gestion de ces fonds à compter de 2022.

Pour l'exercice 2023, le montant des disponibilités excédentaires reversé à FRANCE COMPETENCES représente une charge nette de 105 K€ sur le compte de résultat du dispositif TNS. Cette charge se décompose en un remboursement de 455 K€ au titre des disponibilités excédentaires 2022 et d'un versement de 560 K€ au titre de 2023.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions :

- Le règlement n° 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Le plan comptable est applicable aux OPCO selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-07 du 10 novembre 2023 modifiant le règlement n° 2019-03 du 5 juillet 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes
Continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont détaillées dans les notes suivantes.

4.2. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DE LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES

La comptabilisation de la collecte des contributions versées par les entreprises répond au principe de la créance acquise. Par conséquent, les collectes inscrites en produits dans le résultat de l'exercice correspondent :

- A l'obligation légale dont les entreprises se sont acquittées auprès d'OCAPIAT avant le 31 mars 2024. Les produits à recevoir ont ainsi été déterminés sur la base de listes de gestion issues des systèmes d'information exploités par OCAPIAT.
- Aux versements volontaires qu'elles ont effectués librement au cours de l'exercice 2023. Les versements volontaires liés à des actions de formation engagées au 31 décembre 2023 restant à encaisser ont ainsi été comptabilisés en produits à recevoir. Les versements volontaires reçus sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisés en produits constatés d'avance.
- Aux versements conventionnels, dans le cadre des dispositions des accords de branche applicables, dont les entreprises doivent s'acquitter auprès d'OCAPIAT en 2024 au titre de la masse salariale 2023.

4.3. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

Les conventions de financement conclues entre l'OPCO et un organisme financeur prévoient l'attribution par l'organisme financeur d'une aide en contrepartie de la réalisation, par l'OPCO, de l'opération de formation mentionnée dans la convention. Les subventions concernent principalement les conventions Fonds National de l'Emploi (FNE) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) pilotées respectivement par le Ministère du travail, de la santé et des solidarités et FRANCE TRAVAIL.

Ces subventions sont inscrites dans le compte de résultat au 31 décembre 2023 pour leur montant notifié par le financeur. Le critère d'engagement des actions de formation est une condition suspensive à l'attribution de la subvention. Cette condition suspensive est levée lors de la constatation, par le financeur, de l'engagement par l'OPCO des actions de formation selon les modalités prévues dans la convention de financement. Les appels à projet sont comptabilisés de la manière suivante :

- Subventions annuelles : le produit à recevoir est obtenu sur la base des engagements donnés et est minoré des acomptes reçus,
- Subventions pluriannuelles : le produit à recevoir est obtenu sur la base du montant conventionné. Il est minoré des acomptes reçus. Une provision pour fonds dédiés est dotée pour ramener le produit au niveau d'engagement effectif des dossiers sous-jacents.

Pour les subventions obtenues depuis moins de trois ans, le produit des subventions est minoré par une provision destinée à couvrir les annulations éventuelles des engagements sous-jacents :

- PDC : 7 %. Ce taux est porté à 10 % pour la POEC,
- Alternance : 22 % pour les dossiers éligibles à la péréquation, 17 % pour les autres,
- Volontaire : 5 %.

Les subventions obtenues depuis trois ans et plus se voient appliquer une provision majorée compte tenu de leur antériorité (taux appliqué au montant total des produits attendus et encaissés pour la convention considérée) :

- 3 ans : 30 %,
- 4 ans : 50 %
- 5 ans et plus : 100 %.

4.4. REGLES DE RATTACHEMENT DES DEPENSES ET DES ENGAGEMENTS DE FORMATION

Les charges de formation sont comptabilisées de la façon suivante :

- Le financement des actions de formation réalisées pour les entreprises constitue une charge de l'exercice de réalisation de la formation,
- Les actions de formation engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charges à payer. Afin de tenir compte du doute subsistant sur leur niveau de réalisation, ces engagements sont diminués d'un taux d'annulation probable calculé sur une moyenne historique par dispositif :
 - PDC : 8 %,
 - Alternance éligible : 19,2 %,
 - Alternance non éligible : 25 %,
 - Versements volontaires : 0 %,
 - Versements conventionnels : 0 %,
 - TNS : 4 %.

Lorsque les taux d'annulation théoriques conduisent à des résultats incohérents, la provision est ajustée sur les annulations réellement constatées.

4.5. FRAIS DE MISSION

Les charges liées aux frais de mission sont valorisées sur la base des réalisations de l'exercice et sur la base des décisions de financement prises par les instances décisionnelles compétentes d'OCAPIAT.

4.6. EXCEDENTS DE TRESORERIE

En application des articles R. 6332-27 à R. 6332-29 du Code du travail, les disponibilités dont un OPCO peut disposer au titre des actions de l'Alternance et du Plan de Développement des Compétences ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées (à l'exception des dotations aux amortissements et provisions) au cours du dernier exercice clos.

4.7. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07, CRC 2004-06 et CRC 2015-06.

Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'apport. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts, qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges. La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

La comptabilisation des amortissements est réalisée dans le respect du règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 sur la définition des actifs amortissables et sur la notion de plan d'amortissement. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévisible d'utilisation réelle du bien et non plus sur les durées d'usage habituellement admises.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------|-------------|
| - Immeubles | 15 à 45 ans |
| - Logiciel de base de données | 2 à 5 ans |
| - Progiciel | 3 ans |
| - Aménagements et installations | 9 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier | 5 à 10 ans |

4.8. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute des participations et les valeurs mobilières de placement correspondent au coût d'achat, hors frais accessoires, de ces éléments. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à due concurrence.

4.10. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir, inclus dans les postes d'actif circulant, représentent le montant des produits non encore facturés par l'organisme mais imputables à l'exercice.

4.11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Toutes les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.

4.12. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Principe

Une section comptable distincte est créée pour valoriser les dépenses communes à toutes les sections. A la date de clôture de chaque exercice, les charges issues de cette section Fonctionnement sont réparties entre les autres sections selon des clés de répartition.

Une Convention d'Objectifs et de Moyens encadre les frais de fonctionnement.

L'analyse du niveau des frais de gestion par rapport aux plafonnements est exposée ci-après.

Frais de gestion, et Frais d'information et de missions des opérateurs de compétences 2023	FRAIS DE GESTION			FRAIS D'INFORMATION ET DE MISSION (Art. R. 6332-17 (II))					Total 2023									
	Frais de gestion administrative relatifs à l'instruction et au suivi des dossiers de formation	Remboursement des frais de déplacement, de séjour et de restauration engagés par les personnes qui siègent au sein des organes de direction de l'organisme	Accompagnement des branches professionnelles pour le développement de l'alternance et la mise en oeuvre des conventions cadre de coopération	Appui technique aux branches dans la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation	Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications dépenses destinées à mesurer l'évolution quantitative et qualitative des emplois et des qualifications	Ingénierie de certification professionnelle et frais d'études ou de recherches intéressant la formation	Information-conseil, pilotage de projet et service de proximité aux entreprises	Contrôle de la qualité des formations dispensées										
Achats et autres charges externes	1 442 999 €	86 890 €	1 049 485 €	96 651 €	273 442 €	709 239 €	10 918 677 €	234 110 €	14 811 493 €									
Impôts, taxes et versements assimilés	181 206 €	- €	58 762 €	10 232 €	10 742 €	17 092 €	187 263 €	11 983 €	477 280 €									
Charges de personnel	7 188 323 €	- €	3 390 387 €	655 618 €	720 024 €	1 007 609 €	9 863 877 €	766 028 €	23 591 866 €									
Autres charges de fonctionnement	725 182 €	- €	235 166 €	40 947 €	42 991 €	68 400 €	749 423 €	47 956 €	1 910 065 €									
Dotations aux amortissements et provisions	1 662 287 €	- €	539 055 €	93 859 €	98 546 €	156 789 €	1 717 853 €	109 927 €	4 378 316 €									
Produits de fonctionnement	1 701 085 €	- €	551 636 €	96 050 €	100 846 €	160 449 €	1 757 947 €	112 492 €	4 480 505 €									
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 (I)	9 498 913 €	86 890 €	4 721 219 €	801 256 €	1 044 899 €	1 798 680 €	21 679 146 €	1 057 512 €	40 688 515 €									
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 (I)		9 585 802 €					31 102 713 €		40 688 515 €									
BASE RESSOURCES 2023	Base collecte								211 278 940 €									
	Base péréquation Alternance								479 849 492 €									
	Base dotation PDC -50 et Alternance								238 603 930 €									
	Base totale 2023								929 732 362 €									
Taux de la COM 2023 SIGNE	1,62%							5,16%	6,77%									
PLAFONNEMENT COM SELON TAUX (II)	15 025 516 €							47 956 065 €	62 981 581 €									
DIFFÉRENTIEL (I-II)	- 5 439 714 €							16 853 353 €	- 22 293 067 €									
Taux de la COM 2023 CALCULÉS	1,03%							3,35%	4,38%									
Écart Taux COM signé /Taux COM calculés	-0,59%		OK		-1,81%		OK		-2,40%									
PLAFONNEMENT INITIAL COM EN MONTANT (II)	10 472 852 €		95 799 €		5 120 231 €		868 974 €		1 133 209 €		1 950 695 €		23 511 352 €		1 146 887 €		44 300 000 €	
PLAFONNEMENT INITIAL COM EN MONTANT (II)	10 568 651 €														33 731 349 €		44 300 000 €	
ÉCART RÉALISÉ / INITIAL	- 973 940 €		- 8 909 €		- 399 012 €		- 67 718 €		- 88 309 €		- 152 015 €		- 1 832 207 €		- 89 375 €		- 3 611 485 €	
ÉCART RÉALISÉ / INITIAL	- 982 849 €														2 628 636 €		- 3 611 485 €	

Répartition des charges de structure par dispositif

Dans la mesure où l'organisme gère plusieurs activités, une répartition des charges de structure (charges de fonctionnement, considérées comme les frais de gestion, de mission et d'information) entre les dispositifs a été effectuée.

Pour l'exercice 2023, dans le respect des plafonds de frais de gestion définis dans la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM), les charges de fonctionnement affectées représentent pour l'alternance 4,89 % des ressources du dispositif, pour le PDC-50, 3,14 % et pour le conventionnel et le volontaire, 3,00 %.

Répartition des comptes d'actif et de passif aux activités de la COM

Les comptes d'actif et de passif de la section Moyens communs sont répartis entre les dispositifs au prorata des frais de fonctionnement qu'ils supportent. Les comptes de liaison résiduels sont alors intégrés à la trésorerie.

DETAIL DES COMPTES

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS - K€	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Cessions Mise au rebut Réajustements	Valeurs brutes fin d'exercice	Amort. et dépréciat° cumulés	Valeurs nettes fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 545	0	3	4 543	4 211	332
Logiciels	4 545	-	3	4 543	4 211	332
Logiciels en cours	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 283	600	641	56 242	27 760	28 481
Terrains	4 105	195	98	4 203	-	4 203
Constructions	42 726	146	-	42 873	21 785	21 088
Agencements et aménagements	82	-	-	82	70	11
Installations générales	3 491	3	236	3 258	1 914	1 344
Matériel de transport	2 014	219	109	2 125	1 180	944
Matériel de bureau et informatique	2 448	33	149	2 331	1 883	448
Mobilier	1 416	1	49	1 368	928	441
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	2	-	2	-	2
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	170	37	59	148	0	148
Prêts accordés au personnel	20	0	9	12	-	12
Autres immob.financières	150	37	50	136	-	136
TOTAL	60 998	638	704	60 932	31 971	28 961

Amortissements et dépréciations d'actif

AMORTISSEMENTS - K€	Amortissements et dépréciations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements et dépréciations cumulées en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 584	628	1	4 211
Logiciels	3 584	628	1	4 211
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 719	2 486	445	27 760
Constructions	20 318	1 467	-	21 785
Agencements et aménagements	68	3	-	70
Installations générales	1 852	201	139	1 914
Matériel de transport	948	340	107	1 180
Matériel de bureau et informatique	1 713	319	149	1 883
Mobilier	821	156	49	928
Dépréciations des installations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40	-	40	0
Autres immob.financières	40	-	40	0
TOTAL	29 343	3 114	486	31 971

Etat des créances

ACTIF CIRCULANT EN K€	Brut ⁽¹⁾	Dépréciation	Val. Nette 2023	Val. Nette 2022
France COMPETENCES	667 059		667 059	648 926
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	28 710	6 667	22 043	21 666
Collecte à recevoir (TTC) et créances sur les adhérents	82 392		82 392	84 855
Avances versées à des organismes de formation	-		-	-
Appel complémentaire réalisé auprès des adhérents ^(*)	-		-	-
Dévolution à recevoir	-		-	-
Crédit de TVA	441		441	8 930
Remboursement crédit de TVA	4 465		4 465	10 798
TVA sur charges à payer	24 216		24 216	24 050
Autres	1 226		1 226	1 889
TOTAL	808 508	6 667	801 841	801 114

⁽¹⁾ Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des fonds associatifs

FONDS ASSOCIATIFS - K€	Fonds associatifs ouverture 2023	Transfert vers l'Alternance	Résultat 2023	Fonds associatifs clôture 2023
PDC	-		-	-
Alternance	9 680	2 455	7 225	0
CPF	622	500	410	532
Conventionnel	14 318		700	15 018
Volontaires	123 003		10 278	112 725
FRANCE COMPETENCES	-		-	-
TNS	429		13	442
CIF-CDI	776	622	154	-
CIF-CDD	2 250	2 578	328	-
Total	130 166	-	1 449	128 718

Etat des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - K€	Valeur à l'ouverture	Dotations de l'année	Reprise de l'année	Valeur à la clôture
Provision pour indemnités de fin de carrière	2 010	41		2 051
Provision pour litige lié aux OF	1 629			1 629
Provision pour risque de reversement de subventions	1 095	551	-1 095	551
Autres litiges	560	1 031	-560	1 031
TOTAL	5 294	1 623	-1 655	5 262

Fonds dédiés

FONDS DEDIES - K€	2023
PDC	6 664
Alternance	-
CPF	-
Conventionnel	-
Volontaires	8 069
FRANCE COMPETENCES	-
TNS	-
CIF-CDI	-
CIF-CDD	-
Fonctionnement	1 910
TOTAL	16 644

Etat des dettes

DETTES EN K€	2023 ⁽¹⁾	2022 ⁽¹⁾
Charges à payer EFF	782 456	778 841
Dettes fiscales et sociales	20 832	30 265
Contributions légales à reverser à France COMPETENCES	4 983	4 997
Fournisseurs	1 528	1 115
Dettes issues des dévolutions	0	857
Autres	16 262	10 822
TOTAL	826 061	826 897

⁽¹⁾ Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont relatifs aux versements volontaires reçus sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice ou à des trop-perçus sur la collecte volontaire.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits de formation

Les comptes de collecte (en H.T.) se présentent ainsi :

PRODUITS DE FORMATION H.T. EN K€	PDC	ALTERNANCE	CPF	VERSEMENTS CONVEN.	VERSEMENTS VOL.
Collecte	355	508	138	13 594	196 822
Dotations FRANCE COMPETENCES	44 837	193 767	-	-	-
Péréquation	-	479 849	-	-	-
TOTAL PRODUITS DE FORMATION	45 192	674 124	138	13 594	196 822

PRODUITS DE FORMATION H.T. EN K€	TNS	CIF-CDI	CIF-CDD	FRANCE COMP.	TOTAL
Collecte	-	-	-	119	211 297
Dotations FRANCE COMPETENCES	491	-	-	-	239 095
Péréquation	-	-	-	-	479 849
TOTAL PRODUITS DE FORMATION	491	-	-	119	930 242

Charges de formation

Les charges au titre du financement des formations (en H.T.) se présentent ainsi :

CHARGES DE FORMATION H.T. EN K€	PDC	ALTERNANCE	CPF	VERSEMENTS CONVEN.	VERSEMENTS VOL.
Charges décaissées	83 172	619 062	317	10 993	184 563
Variation des charges à payer	-	14 997	-	1 493	2 927
TOTAL CHARGES DE FORMATION	75 105	634 059	-	12 486	181 636

CHARGES DE FORMATION H.T. EN K€	TNS	CIF-CDI	CIF-CDD	TOTAL
Charges décaissées	331	8	12	898 432
Variation des charges à payer	27	-	-	4 973
TOTAL CHARGES DE FORMATION	358	8	12	903 405

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel n'est pas significatif (perte de 59 K€).

NOTES SUR LE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FORMATION

Plan de Développement des Compétences

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	1 630 534	10 497 406	35 606 814		47 734 754
B	Engagements et compléments	-	-	2 324	-	181 192	-	85 537 705	85 721 221
C = A + B	Total I	-	-	2 324	1 630 534	10 678 598	35 606 814	85 537 705	133 455 975
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	2 324	151 632	2 794 247	26 107 118	54 116 626	83 171 947
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	1 478 903	5 849 423	8 356 034		15 684 360
F = D + E	Total II	-	-	2 324	1 630 535	8 643 670	34 463 152	54 116 626	98 856 307
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	2 034 929	1 143 662	31 421 079	34 599 670

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice				1 235 291	5 640 630	28 096 488		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice							85 537 705	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice							8%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice							6 843 016	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice							54 116 626	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation				1 235 291	5 640 630	28 096 488		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation					864 693	916 466	24 578 063	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation					864 693	916 466	24 578 063	26 359 222
	TVA								4 177 890
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC								30 537 113

Alternance

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	139 328 271	268 253 976	621 295 056		1 028 877 303
B	Engagements et compléments	3 319	111 297	94 101	2 766 660	4 147 759	68 570	807 745 442	814 937 148
C = A + B	Total I	3 319	111 297	94 101	142 094 931	272 401 735	621 363 626	807 745 442	1 843 814 451
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	3 319	111 297	94 101	22 389 940	118 262 379	295 470 470	182 730 187	619 061 692
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	110 276 465	67 375 371	66 487 122	-	244 138 959
F = D + E	Total II	3 319	111 297	94 101	132 666 405	185 637 750	361 957 593	182 730 187	863 200 651
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	9 428 527	86 763 984	259 406 033	625 015 256	980 613 798

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	46 245 987	151 059 185	462 797 151		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice							807 745 442	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice							19,2%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice							155 087 125	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice							182 730 187	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	46 245 987	151 059 185	462 797 151		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	7 067 717	32 085 342	166 841 392	469 104 847	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	0	0	0	7 067 717	32 085 342	166 841 392	469 104 847	675 099 298
	TVA	-	-	-					7 940 001
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC								683 039 299

CPF

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	1 819 165	-	-	-	-	1 819 165
B	Engagements et compléments	-	-	310 347	-	-	-	-	310 347
C = A + B	Total I	-	-	2 129 511	-	-	-	-	2 129 511
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	316 648	-	-	-	-	316 648
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
F = D + E	Total II	-	-	316 647	-	-	-	-	316 647
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	1 812 864	-	-	-	-	1 812 864

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	1 819 165	-	-	-	-	-
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	0%	-
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	1 819 165	-	-	-	-	-
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	1 269 005	-	-	-	-	-
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	1 269 005	-	-	-	-	1 269 005
	TVA	-	-	-	-	-	-	-	113 942
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC	-	-	-	-	-	-	-	1 382 948

Versements conventionnels

Tableau de suivi des engagements de financement de formation											
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	10 757	399 586	1 662 472	4 781 260		6 854 074
B	Engagements et compléments	-	-	-	-	-	2 450	54 299	23 447	13 979 095	14 059 291
C = A + B	Total I	-	-	-	-	10 757	402 036	1 716 771	4 804 707	13 979 095	20 913 365
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	562	62 817	623 311	3 317 905	6 987 953	10 992 548
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	-	9 246	339 219	743 653	507 364		1 599 482
F = D + E	Total II	-	-	-	-	9 808	402 036	1 366 964	3 825 269	6 987 953	12 592 030
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	949	-	349 807	979 438	6 991 142	8 321 336

Tableau de suivi des engagements de financement de formation											
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	10 757	399 586	1 662 472	4 781 260		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice									13 979 095	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice									0%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice									-	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice									6 987 953	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	10 757	399 586	1 662 472	4 781 260		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	349 807	979 438	6 991 142	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	349 807	979 438	6 991 142	8 320 386
	TVA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	773 690
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC										9 094 076

Versements volontaires

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	277 122	497 089	5 716 476	46 059 710		52 550 396
B	Engagements et compléments	-	-	8 298	13 131	311 423	3 073 204	188 499 380	191 905 437
C = A + B	Total I	-	-	285 419	510 222	6 027 899	49 132 914	188 499 380	244 455 834
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	37 872	152 403	2 380 460	40 283 436	141 708 664	184 562 835
E	Annulations de l'exercice	-	-	236 198	354 844	3 177 927	6 486 035		10 255 003
F = D + E	Total II	-	-	274 070	507 247	5 558 387	46 769 470	141 708 664	194 817 838
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	11 349	2 975	469 512	2 363 444	46 790 717	49 637 997

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	277 121	497 091	5 716 476	46 059 710		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice							188 499 380	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice							0%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice							-	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice							141 708 664	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	277 121	497 091	5 716 476	46 059 710		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	469 512	2 363 444	46 790 716	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	0	0	-	-	469 512	2 363 444	46 790 716	49 623 672
	TVA	-	-	-	-				8 709 436
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC								58 333 108

TNS

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice		-	-	323	5 160	58 879		64 362
B	Engagements et compléments	-	-	-	-	-	-	364 338	364 338
C = A + B	Total I	-	-	-	323	5 160	58 879	364 338	428 700
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	48 008	282 506	330 513
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	323	5 160	10 373		15 856
F = D + E	Total II	-	-	-	323	5 160	58 381	282 506	346 370
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	498	81 833	82 331

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice				323	5 160	35 271		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice							364 338	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice							4%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice							14 574	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice							282 506	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	323	5 160	35 271		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	484	67 259	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation HT	0	0	0	-	-	484	67 259	67 743
	TVA	-	-	-	-	-			1 783
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC								69 526

CIF-CDI

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
B	Engagements et compléments	-	-	7 504	-	-	-	-	7 504
C = A + B	Total I	-	-	7 504	-	-	-	-	7 504
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	7 504	-	-	-	-	7 504
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
F = D + E	Total II	-	-	7 504	-	-	-	-	7 504
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	0%	-
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	-	-
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	-	-
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	-	-

CIF-CDD

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
B	Engagements et compléments	-	-	12 059	-	-	-	-	12 059
C = A + B	Total I	-	-	12 059	-	-	-	-	12 059
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	12 059	-	-	-	-	12 059
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
F = D + E	Total II	-	-	12 059	-	-	-	-	12 059
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	0%	-
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	-	-
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	-	-
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	-	-

AUTRES INFORMATIONS HORS BILAN

Effectif moyen

L'effectif moyen (ETP) de l'exercice est de 325 salariés.

Indemnités de fin de carrière

A la date de clôture, la valorisation des indemnités de fin de carrière est de 2 230 K€. Ce montant est couvert par :

- Les versements réalisés par l'OPCO auprès d'AG2R et valorisés au 31 décembre à 179 K€,
- Une provision pour risques et charges dotée à la clôture de l'exercice pour 2 050 K€.

Les engagements de la structure au 31 décembre 2023 ont été estimés selon les critères suivants :

- Départ volontaire à la retraite du salarié à l'âge de 67 ans,
- Progression des salaires : 2 % par an,
- Turnover : 2 % par an,
- Table de mortalité : table de mortalité provisoire (2014-2016),
- Taux d'actualisation financière : taux Iboxx au 31 décembre 2023 (3,17 %),
- Taux de charges sociales : 46 % pour les non-cadres et 50 % pour les cadres.

Autres engagements hors bilan

Engagements reçus : l'ex-OPCA OPCALIM a souscrit un contrat assurantiel auprès de l'assurance GENERALI afin de couvrir les frais liés à la réorganisation de l'OPCO. Le montant de la couverture au 31 décembre 2023 s'élève à 1 183 K€.

ETATS FINANCIERS PAR DISPOSITIF

PDC

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	
Immobilisations Corporelles	-	-	-	
Immobilisations Financières	-	-	-	
Comptes de liaison Immobilisations	6 542 358	-	6 542 358	6 636 569
TOTAL (I)	6 542 358	-	6 542 358	6 636 569
Actif circulant				
France Compétences	17 211 077		17 211 077	10 925 242
Créances sur subventions	14 744 727	5 116 526	9 628 201	11 453 301
Adhérents et comptes rattachés	143 216		143 216	273 967
Autres créances	7 732 868		7 732 868	23 230 690
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	-		-	1 318 141
Comptes de liaison	43 616 085		43 616 085	24 377 683
TOTAL (II)	83 447 973	5 116 526	78 331 447	71 579 024
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	89 990 331	5 116 526	84 873 805	78 215 593

PDC

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	-	22 319 572
Résultat	-	-22 319 572
TOTAL (I)	-	-
Fonds Dédiés	6 664 326	6 500 083
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	551 248	1 094 639
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	551 248	1 094 639
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	45 085 323	29 592 831
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	30 537 113	40 645 626
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	5 003
Autres dettes	226 931	377 411
Comptes de liaison	1 808 863	-
TOTAL (III)	77 658 231	70 620 871
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	84 873 805	78 215 593

PDC

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	355 427	1 302 965
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	44 836 696	39 479 548
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	6 632 439	7 138 493
. Utilisations des fonds dédiés	6 500 083	8 074 986
. Produits de transfert du Volontaire	26 149 343	24 662 396
. Autres produits de formation	4 422 735	1 095 939
Total des produits de formation	88 896 722	81 754 326
Charges de formation		
. Charges de formation	75 104 693	91 889 475
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	6 664 326	6 500 083
. Charges de transfert Volontaire	-	-
. Autres charges de formation	5 667 774	4 422 735
Total des charges de formation	87 436 793	102 812 292
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	1 459 929	-21 057 966
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	71 629	32 157
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	88 362	105 917
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	650	127
Total des produits de fonctionnement	160 642	138 202
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	7 310	9 886
. Services extérieurs	523 733	428 705
. Impôts et taxes	17 112	14 831
. Charges de personnel	845 850	771 556
. Dotations aux amortissements et provisions	156 978	119 213
. Reports en fonds dédiés	68 481	57 148
. Autres charges	2	2 638
Total des charges de fonctionnement	1 619 466	1 403 978
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-1 458 824	-1 265 777
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	1 105	-22 323 743
Produits financiers	1 456	-
Charges financières	108	1 274
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	1 348	-1 274
Produits exceptionnels	1 313	44 674
Charges exceptionnelles	3 758	39 229
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 445	5 444
Impôts sur les Bénéfices	7	
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-	-22 319 572

ALTERNANCE

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	
Immobilisations Corporelles	-	-	-	
Immobilisations Financières	-	-	-	
Comptes de liaison Immobilisations	15 428 853		15 428 853	17 608 781
TOTAL (I)	15 428 853	-	15 428 853	17 608 781
Actif circulant				
France Compétences	649 448 784		649 448 784	638 001 142
Créances sur subventions	-	-	-	25 955
Adhérents et comptes rattachés	419 770		419 770	890 785
Autres créances	9 663 245		9 663 245	10 109 982
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	-		-	20 155 822
Comptes de liaison	11 675 132		11 675 132	-
TOTAL (II)	671 206 931	-	671 206 931	669 183 686
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	686 635 784	-	686 635 784	686 792 466

ALTERNANCE

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	-7 225 098	-
Résultat	7 225 098	-9 679 789
TOTAL (I)	-	-9 679 789
Fonds Dédiés	-	28 955
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	13 200	13 200
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	13 200	13 200
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	1 236 173	23 660 834
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	683 039 299	667 509 654
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	20 621
Autres dettes	736 586	1 247 330
Comptes de liaison	1 610 526	3 991 662
TOTAL (III)	686 622 584	696 430 100
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	686 635 784	686 792 466

ALTERNANCE

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	507 658	4 042 735
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	193 767 234	189 740 327
- Au titre de la Péréquation	479 849 492	466 022 495
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-149 175	-2 032 328
. Utilisations des fonds dédiés	28 955	2 370 918
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	200 728	251 257
Total des produits de formation	674 204 893	660 395 404
Charges de formation		
. Charges de formation	634 058 667	638 190 040
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	28 955
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	213 928
Total des charges de formation	634 058 667	638 432 923
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	40 146 226	21 962 480
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	1 615 218	806 519
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	1 992 556	2 656 511
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	14 664	3 197
Total des produits de fonctionnement	3 622 439	3 466 227
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	164 838	247 961
. Services extérieurs	11 810 091	10 752 339
. Impôts et taxes	385 876	371 965
. Charges de personnel	19 073 763	19 351 364
. Dotations aux amortissements et provisions	3 539 820	2 989 979
. Reports en fonds dédiés	1 544 228	1 433 332
. Autres charges	38	66 164
Total des charges de fonctionnement	36 518 653	35 213 103
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-32 896 214	-31 746 877
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	7 250 011	-9 784 396
Produits financiers	32 824	-
Charges financières	2 425	31 943
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	30 399	-31 943
Produits exceptionnels	29 606	1 120 460
Charges exceptionnelles	84 749	983 910
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-55 143	136 550
Impôts sur les Bénéfices	169	
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	7 225 098	-9 679 789

CPF

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	163 827		163 827	163 827
Créances sur subventions	-	-	-	54 794
Adhérents et comptes rattachés	47 203		47 203	89 502
Autres créances	119 931		119 931	127 450
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	3 527 304		3 527 304	4 740 598
Comptes de liaison	173 776		173 776	-
TOTAL (II)	4 032 039	-	4 032 039	5 176 170
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	4 032 039	-	4 032 039	5 176 170

CPF

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	122 346	974 209
Résultat	409 651	-351 863
TOTAL (I)	531 996	622 346
Fonds Dédiés	-	-
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	1 616 147	1 616 147
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	1 616 147	1 616 147
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	-	645 021
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	1 382 948	1 927 039
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	243 786
Autres dettes	-	121 096
Comptes de liaison	500 948	736
TOTAL (III)	1 883 896	2 937 677
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	4 032 039	5 176 170

CPF

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	137 634	568 244
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-16 290	-258 274
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	54 794	235 462
Total des produits de formation	176 138	545 432
Charges de formation		
. Charges de formation	-233 512	842 500
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	54 794
Total des charges de formation	-233 512	897 294
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	409 651	-351 863
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	-	-
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	-	-
Total des produits de fonctionnement	-	-
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	-	-
. Services extérieurs	-	-
. Impôts et taxes	-	-
. Charges de personnel	-	-
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Autres charges	-	-
Total des charges de fonctionnement	-	-
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	409 651	-351 863
Produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Impôts sur les Bénéfices		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	409 651	-351 863

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	
Immobilisations Corporelles	-	-	-	
Immobilisations Financières	-	-	-	
Comptes de liaison Immobilisations	739 899	-	739 899	769 411
TOTAL (I)	739 899	-	739 899	769 411
Actif circulant				
France Compétences	-	-	-	
Créances sur subventions	-	-	-	
Adhérents et comptes rattachés	14 892 057		14 892 057	13 325 684
Autres créances	1 230 728		1 230 728	1 223 865
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	12 199 359		12 199 359	13 587 895
Comptes de liaison	287 286		287 286	-
TOTAL (II)	28 609 430	-	28 609 430	28 137 444
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	29 349 329	-	29 349 329	28 906 855

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	14 317 948	12 082 296
Résultat	699 837	2 235 652
TOTAL (I)	15 017 785	14 317 948
Fonds Dédiés	-	-
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	587 422	3 323 507
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	9 094 076	7 430 447
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 462 716	2 947 249
Autres dettes	20 097	49 194
Comptes de liaison	2 167 234	838 510
TOTAL (III)	14 331 544	14 588 907
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	29 349 329	28 906 855

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	-
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	13 593 983	11 722 150
. Subventions de formation	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	-	-
Total des produits de formation	13 593 983	11 722 150
Charges de formation		
. Charges de formation	12 485 613	9 134 833
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	-
Total des charges de formation	12 485 613	9 134 833
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	1 108 370	2 587 317
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	20 044	8 963
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	24 727	29 524
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	182	36
Total des produits de fonctionnement	44 952	38 523
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	2 046	2 756
. Services extérieurs	146 557	119 499
. Impôts et taxes	4 789	4 134
. Charges de personnel	236 695	215 066
. Dotations aux amortissements et provisions	43 927	33 230
. Reports en fonds dédiés	19 163	15 930
. Autres charges	-	735
Total des charges de fonctionnement	453 176	391 350
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-408 223	-352 827
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	700 147	2 234 489
Produits financiers	407	-
Charges financières	30	355
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	377	-355
Produits exceptionnels	367	12 453
Charges exceptionnelles	1 052	10 935
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-684	1 518
Impôts sur les Bénéfices	2	
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	699 838	2 235 652

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	6 249 151	-	6 249 151	6 640 822
TOTAL (I)	6 249 151	-	6 249 151	6 640 822
Actif circulant				
France Compétences	-		-	-
Créances sur subventions	11 105 312	1 357 988	9 747 324	7 776 567
Adhérents et comptes rattachés	66 730 169		66 730 169	69 479 533
Autres créances	8 709 436		8 709 436	8 735 893
Valeurs mobilières de placement	113 858 098		113 858 098	-
Disponibilités	24 940 623		24 940 623	153 219 491
Comptes de liaison	10 062 532		10 062 532	-
TOTAL (II)	235 406 170	1 357 988	234 048 182	239 211 484
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	241 655 321	1 357 988	240 297 333	245 852 306

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	
Report à nouveau	123 003 212	123 250 038
Résultat	-10 277 470	-246 826
TOTAL (I)	112 725 743	123 003 212
Fonds Dédiés	8 069 190	3 729 654
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	-	-
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	58 333 108	61 286 290
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	11 121 695	16 548 034
Autres dettes	-	9 423
Comptes de liaison	40 411 058	29 680 420
TOTAL (III)	109 865 860	107 524 167
Produits constatés d'avance (IV)	9 636 539	11 595 273
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	240 297 333	245 852 306

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	-
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	196 821 872	214 634 582
. Subventions de formation	8 874 540	2 097 397
. Utilisations des fonds dédiés	3 729 654	10 955 633
. Produits de transfert du Volontaire	-	-
. Autres produits de formation	1 123 814	153 921
Total des produits de formation	210 549 880	227 841 533
Charges de formation		
. Charges de formation	181 636 109	192 133 458
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	8 069 190	3 729 654
. Charges de transfert Volontaire	26 149 343	24 662 396
. Autres charges de formation	1 361 068	1 123 814
Total des charges de formation	217 215 710	221 649 321
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	-6 665 830	6 192 212
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	290 209	169 479
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	358 005	558 230
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	2 635	672
Total des produits de fonctionnement	650 849	728 381
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	29 617	52 106
. Services extérieurs	2 121 936	2 259 459
. Impôts et taxes	69 331	78 163
. Charges de personnel	3 427 010	4 066 427
. Dotations aux amortissements et provisions	636 004	628 304
. Reports en fonds dédiés	277 454	301 195
. Autres charges	7	13 903
Total des charges de fonctionnement	6 561 359	7 399 557
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-5 910 510	-6 671 177
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-12 576 340	-478 965
Produits financiers	3 024 218	210 157
Charges financières	436	6 712
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	3 023 782	203 445
Produits exceptionnels	14 742	235 449
Charges exceptionnelles	15 227	206 755
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-485	28 694
Impôts sur les Bénéfices	724 426	
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-10 277 470	-246 826

TNS

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	-	-	-	-
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	398 950		398 950	-
Créances sur subventions	-	-	-	-
Adhérents et comptes rattachés	-		-	393 394
Autres créances	3 844		3 844	9 869
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	682 769		682 769	582 780
Comptes de liaison	1 990		1 990	-
TOTAL (II)	1 087 554	-	1 087 554	986 043
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	1 087 554	-	1 087 554	986 043

TNS

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Fonds Propres		
Réserves	-	-
Report à nouveau	428 977	618 246
Résultat	13 122	-189 268
TOTAL (I)	442 099	428 977
Fonds Dédiés	-	-
Provisions		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
Dettes		
Empunts et Dettes assimilées	-	40 822
France Compétences	560 883	455 332
Charges à payer pour EFF	69 526	42 120
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres dettes	-	-
Comptes de liaison	15 046	18 792
TOTAL (III)	645 455	557 066
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	1 087 554	986 043

TNS

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	-
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	490 929	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	512 805
. Subventions de formation	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	-	-
Total des produits de formation	490 929	512 805
Charges de formation		
. Charges de formation	357 502	231 357
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	105 551	455 332
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	-
Total des charges de formation	463 053	686 689
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	27 876	-173 884
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	724	392
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	893	1 292
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	7	2
Total des produits de fonctionnement	1 623	1 685
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	74	121
. Services extérieurs	5 293	5 228
. Impôts et taxes	173	181
. Charges de personnel	8 548	9 408
. Dotations aux amortissements et provisions	1 586	1 454
. Reports en fonds dédiés	692	697
. Autres charges	-	32
Total des charges de fonctionnement	16 366	17 120
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-14 742	-15 435
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	13 133	-189 319
Produits financiers	15	-
Charges financières	1	16
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	14	-16
Produits exceptionnels	13	545
Charges exceptionnelles	38	478
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-25	66
Impôts sur les Bénéfices	-	-
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	13 122	-189 268

FONCTIONNEMENT

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	4 542 630	4 210 842	331 787	961 665
Immobilisations Corporelles	56 241 518	27 760 154	28 481 364	30 563 875
Immobilisations Financières	147 110	-	147 110	130 042
Comptes de liaison Immobilisations	-60 931 258	-31 970 997	-28 960 261	-31 655 583
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	-		-	-
Créances sur subventions	3 596 393	192 790	3 403 602	2 657 935
Adhérents et comptes rattachés	-		-	-
Autres créances	2 876 612		2 876 612	2 229 102
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	41 791 644		41 791 644	7 991 433
Comptes de liaison	19 242 179		19 242 179	10 152 435
TOTAL (II)	67 506 828	192 790	67 314 037	23 030 905
Charges constatés d'avance (III)	395 548	-	395 548	650 342
TOTAL ACTIF (I + II+III)	67 902 376	192 790	67 709 585	23 681 247

FONCTIONNEMENT

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Fonds Propres		
Réserves	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat	-	-
TOTAL (I)	-	-
Fonds Dédiés	1 910 018	1 808 303
Provisions		
Provisions pour risques	1 030 250	2 569 775
Provisions pour charges	2 050 895	-
TOTAL (II)	3 081 145	2 569 775
Dettes		
Empunts et Dettes assimilées	302 364	-
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	-	-
Dettes fournisseurs	1 527 717	1 114 971
Dettes fiscales et sociales	7 247 495	7 731 350
Autres dettes	16 014 711	10 456 848
Comptes de liaison	37 626 136	-
TOTAL (III)	62 718 423	19 303 169
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	67 709 585	23 681 247

FONCTIONNEMENT

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	-
. Concours France Compétences	-	-
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	-	-
Total des produits de formation	-	-
Charges de formation		
. Charges de formation	-	-
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	-
Total des charges de formation	-	-
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	-	-
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	1 997 824	1 017 511
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	656 241	3 351 473
. Utilisations des fonds dédiés	1 808 303	-
. Autres produits	18 137	4 033
Total des produits de fonctionnement	4 480 505	4 373 017
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	203 884	312 830
. Services extérieurs	14 607 610	13 565 230
. Impôts et taxes	477 280	469 274
. Charges de personnel	23 591 866	24 413 822
. Dotations aux amortissements et provisions	4 378 316	3 772 179
. Reports en fonds dédiés	1 910 018	1 808 303
. Autres charges	47	83 472
Total des charges de fonctionnement	45 169 019	44 425 109
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-40 688 515	-40 052 092
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-40 688 515	-40 052 092
Produits financiers	40 600	210 157
Charges financières	3 000	40 299
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	37 600	169 858
Produits exceptionnels	36 619	1 413 580
Charges exceptionnelles	104 824	1 241 308
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-68 205	172 272
Impôts sur les Bénéfices	209	
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE avant transfert	-40 719 329	-39 709 962
Transfert Résultat vers Dispositifs	40 719 329	39 709 962
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE avant transfert	-	-

CIF

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	-	-	-	-
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	-	-	-	-
Créances sur subventions	-	-	-	103 310
Adhérents et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	766 120
Comptes de liaison	887 087	-	887 087	-
TOTAL (II)	887 087	-	887 087	869 431
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	887 087	-	887 087	869 431

CIF

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	-153 548	-848 831
Résultat	153 548	72 559
TOTAL (I)	-	-776 273
Fonds Dédiés	-	-
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	879 583	1 645 704
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	-	-
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres dettes	-	-
Comptes de liaison	7 504	-
TOTAL (III)	887 087	1 645 704
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	887 087	869 431

CIF

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	-
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-30 713	45 772
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	191 765	191 908
Total des produits de formation	161 052	237 680
Charges de formation		
. Charges de formation	7 504	-26 644
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	191 765
Total des charges de formation	7 504	165 121
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	153 548	72 559
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	-	-
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	-	-
Total des produits de fonctionnement	-	-
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	-	-
. Services extérieurs	-	-
. Impôts et taxes	-	-
. Charges de personnel	-	-
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Autres charges	-	-
Total des charges de fonctionnement	-	-
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	153 548	72 559
Produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Impôts sur les Bénéfices		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	153 548	72 559

CIF-CDD

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	-		-	-
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	-		-	-
Créances sur subventions	-	-	-	178 623
Adhérents et comptes rattachés	-		-	-
Autres créances	-		-	-
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	2 071 708		2 071 708	2 071 491
Comptes de liaison	505 782		505 782	-
TOTAL (II)	2 577 490	-	2 577 490	2 250 114
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	2 577 490	-	2 577 490	2 250 114

CIF-CDD

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	
Report à nouveau	-327 546	2 225 583
Résultat	327 546	24 287
TOTAL (I)	-	2 249 870
Fonds Dédiés	-	-
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	-	
Provisions pour charges	-	
TOTAL (II)	-	-
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	-	-
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	-	-
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	244
Autres dettes	-	-
Comptes de liaison	2 577 490	-
TOTAL (III)	2 577 490	244
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	2 577 490	2 250 114

CIF-CDD

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	386	1 589
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-64 207	94 731
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	379 307	302 136
Total des produits de formation	315 486	398 457
Charges de formation		
. Charges de formation	-12 060	-5 137
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	379 307
Total des charges de formation	-12 060	374 170
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	327 546	24 287
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	-	-
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	-	-
Total des produits de fonctionnement	-	-
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	-	-
. Services extérieurs	-	-
. Impôts et taxes	-	-
. Charges de personnel	-	-
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Autres charges	-	-
Total des charges de fonctionnement	-	-
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	327 546	24 287
Produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Impôts sur les Bénéfices		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	327 546	24 287

FRANCE COMPETENCES

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois			Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	-	-	-	-
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	-	-	-	-
Créances sur subventions	-	-	-	-
Adhérents et comptes rattachés	159 196		159 196	402 044
Autres créances	11 396		11 396	-
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	4 142 626		4 142 626	7 488 883
Comptes de liaison	272 955		272 955	-
TOTAL (II)	4 586 173	-	4 586 173	7 890 927
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	4 586 173	-	4 586 173	7 890 927

FRANCE COMPETENCES

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat	-	-
TOTAL (I)	-	-
Fonds Dédiés	-	-
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	-	416 855
France Compétences	4 586 173	4 705 253
Charges à payer pour EFF	-	-
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	2 768 818
Autres dettes	-	-
Comptes de liaison	-	-
TOTAL (III)	4 586 173	7 890 927
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	4 586 173	7 890 927

FRANCE COMPETENCES

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 12 mois	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-119 080	1 975 288
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	-	-
Total des produits de formation	-119 080	1 975 288
Charges de formation		
. Charges de formation	-	-
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-119 080	1 975 288
Total des charges de formation	-119 080	1 975 288
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	-	-
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	-	-
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	-	-
Total des produits de fonctionnement	-	-
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	-	-
. Services extérieurs	-	-
. Impôts et taxes	-	-
. Charges de personnel	-	-
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Autres charges	-	-
Total des charges de fonctionnement	-	-
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-	-
Produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Impôts sur les Bénéfices	-	-
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-	-